

# Procès-verbal

<b>Séance</b>	<b>Conseil participatif n°5 - 14/03/2025</b>
<b>Numéro</b>	N° 5
<b>Lieu</b>	6220
<b>Date et heure</b>	14 mars 2025
<b>Auteur-e</b>	Bonapera Laurence

## Participants

<b>Présent-es</b>	BILLEAU Sandrine; CHOPLIN Armelle; DÖBLER Théodor; DUPUIS Blaise; ELOIT Ilana; HUG Simon; HUMMEL Cornelia; LE FORESTIER Lila; NIKIFOROS Michalis; POUSSARDIN Matis; RAFAILOVIC Vukasin; ROMANO SALVADOR Murillo; SOHIER Estelle; STUDER Matthias; ZURBRIGGEN Clarisse
<b>Excusé-es</b>	PIDDIU Luca; STOJANOVIC Nenad
<b>Invité-es</b>	BONAPERÀ Laurence (administratrice); CHEN Yali et CLAVIEN Gaétan (conseil académique); FIRMANN Olivia (procès-verbaliste); LATIFI Tina (CER) ; SCIARINI Pascal (doyen)

## 1 Adoption ordre du jour / approbation procès-verbal

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

Décision : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Un divers est annoncé du corps des étudiant-es (Vukasin RAFAILOVIC) sur la campagne des élections universitaires menée par le Rectorat. Un autre divers est annoncé par le corps professoral (Estelle SOHIER) sur le projet de réforme de la maturité fédérale.

### 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

Décision : le PV du Conseil participatif du 14 février est approuvé à l'unanimité

## 2 Discussions / informations

### 2.1 Communications du décanat - Pour discussion

#### Elections générales à l'Université, rappel

Les candidatures sont à présenter jusqu'au 21 mars pour l'Assemblée de l'Université, la Commission du personnel et les Conseils participatifs facultaires/Assemblées participatives.

Le rectorat a entrepris des actions d'activation : avec la présentation des élections universitaires dans les cours, des stands d'information, et par la création d'un "recueil des candidat-es", une plateforme visant à faciliter la constitution de listes (cf. <https://unige.ch.sharepoint.com/sites/Listeslectorales>)

#### Bourses Doc.mobility (suite)

Pour rappel, comme indiqué dans la séance du Conseil participatif du 14 février, le rectorat a mis fin au financement des bourses en 2025 pour des raisons de coupes budgétaires. Un entretien avec la

rectrice a été sollicité pour trouver des solutions et une séance d'information s'est tenue le 13 mars pour informer que deux fondations (Boninchi et Schmidheiny) pourraient prendre le relais. Le financement serait repris déjà en 2025, pour une vingtaine de bourses (cf.<https://www.unige.ch/docteurat/mobilite>). Le cas échéant, une évaluation sera demandée pour fin 2025.

## Discussion :

Les règles et critères d'éligibilité ne sont pas les mêmes pour les deux fondations, les bourses de la fondation Boninchi étant uniquement accordées aux étudiant-es Suisses. Deux tiers des doctorant-es sont non suisses. Ces derniers devront solliciter la fondation Schmidheiny. En conséquence, la bourse Tremplin devrait être demandée durant l'avant dernière année de leur cursus par les doctorant-es. Idéalement, le suivi et la sélection des candidat-es seraient faits directement par l'UNIGE, ce qui impliquerait que les fondations versent le financement des bourses à l'UNIGE.

Les informations sur cette relève de financement par ces deux fondations ne sont pas encore diffusées. Une pétition circule actuellement à ce sujet et une AG est prévue dans trois semaines avec le CCER.

## 3 Décisions / approbations / pour information

---

### 3.1 Modification du règlement d'études 2025-2026 - Pour décision

La modification porte sur l'introduction du nouveau Master Erasmus Mundos, pour lequel l'immatriculation s'effectuera à l'UNIGE.

**Décision: la modification du règlement d'études 2025-2026 est acceptée à l'unanimité**

### 3.2 Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en Science Politique - - Pour décision

- Prof. Matteo GIANNI
- Prof. Marco GIUGNI
- Prof. Simone DIETRICH (directrice)
- CA: Gaetan CLAVIEN
- CER: Cecile RICCHETTA
- ETU: Nora STEINIG

**Décision: la modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en Science Politique est approuvée à l'unanimité.**

### 3.3 Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise Political Economy of Capitalism - - Pour décision

Prof. Bruno AMABLE (Directeur)

Prof. Mary O'SULLIVAN

Prof. Cédric DURAND

Prof. Michalis NIKIFOROS

CA : Gaetan CLAVIEN

CER : Manuela MAHECHA ALZATE remplacée par Guillaume DREYER

ETU :

**Décision: la modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en Political Economy of Capitalism est approuvée à l'unanimité.**

### 3.4 Formation continue

#### 3.4.1 Formation continue SdS - Projet de refonte du Règlement d'études-cadre CAS et DAS - Pour décision

Le règlement-cadre pour le CAS et DAS devait être mis à jour afin de répondre aux dernières normes en vigueur en formation continue à l'UNIGE. Les modifications proposées préservent la substance de l'ancien règlement et certaines des spécificités de la Faculté SdS. Les ajouts portent notamment sur l'écriture épicène, l'encadrement de la modularité et des éventuelles microcertifications, ainsi que d'autres aspects et formulations ayant évolué dans le domaine de la formation continue ces dernières années.

**Décision: la modification du projet de refonte du règlement d'études-cadre CAS et DAS est acceptée à l'unanimité**

### 3.5 Points proposés par les membres du conseil participatif

#### 3.5.1 Liberté d'expression/liberté académique - Pour discussion

Vukasin Rafailovic informe qu'il a envoyé un mail à des représentant-es des différents corps pour les inviter à participer au groupe de travail. Suite aux réponses reçues, il a été convenu que le groupe de travail serait composé principalement d'étudiante-x-s et du CCER, mais qu'il resterait ouvert aux membres de tous les corps, qui auront le droit de consulter les travaux en cours et d'apporter leur contribution selon leurs disponibilités. Un rapport va être édité d'ici fin 2025.

Le [rapport du comité scientifique de l'Unige](#) portant sur le rôle des universités dans le débat public, qui a été publié en mars 2025, pourra être une ressource utile pour ce groupe de travail.

#### 3.5.2 Prise de position relative à la prolongation des professeurs ordinaires post 65 ans - Pour décision

La prise de position soumise pour discussion et vote au CP est la suivante: « *Au sein de la Faculté, nous comptons 16 professeurs ordinaires hommes et 12 professeures ordinaires femmes. Tant que le déséquilibre subsiste, le Conseil participatif recommande de ne pas autoriser les prolongations post-65 ans des professeurs ordinaires hommes* ».

Responsable : HUMMEL Cornelia

**Décision : après discussion la phrase est reformulée comme suit :**

« **Le conseil participatif recommande le non-octroi de la prolongation de l'âge de la retraite. Si cet octroi devait avoir lieu, il devrait tenir compte de l'égalité des genres et ne pas être accordé aux professeurs ordinaires hommes tant que l'équilibre parfait (même nombre de professeurs ordinaires hommes et de professeures ordinaires femmes) n'a pas été atteint.** ». Validé à l'unanimité.

## 4 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice

### 4.1 Question du PAT - Avancement du projet d'harmonisation des cérémonies de remise des diplômes - Pour décision

Sandrine BILLEAU demande des nouvelles du projet d'harmonisation des cérémonies des diplômés, outre le fait que le formulaire permettant de lister les besoins nous sera transmis mi-mars. Pour des raisons de planification budgétaire et de logistique, il devient nécessaire que nous soyons tenus au courant des moindres avancées (ou reculades) de ce projet.

L'administratrice informe qu'une réponse officielle devrait être transmise la semaine du 17 mars précisant si le Rectorat soutient cette initiative et sous quelles conditions.

## 5 Divers

---

### Élections universitaires et campagne

Vukasin RAFAILOVIC a été sollicité pour participer à un stand d'information sur les élections à Uni Mail, qui a été organisé par le rectorat, sur lequel étaient présent-es des étudiant-es travaillant à cette occasion pour le service de communication – avec rémunération.

Il regrette le manque d'implication et de sollicitation des associations étudiantes, par les services du rectorat, dans l'organisation de la campagne d'informations concernant les élections de l'Université. Cette campagne a été créée sans leur consultation alors qu'elles sont les premières personnes de contact des étudiant-es en ce qui concerne la politique universitaire. Il existe un décalage entre ce travail qui est effectué, de manière bénévole, et le fait que d'autres étudiant-es aient été rémunéré-es pour tenir ces stands, alors qu'ils/elles ne sont pas personnellement impliqué-es dans la politique universitaire et donc connaissent moins bien le système.

### Procédure des élections

Cornelia HUMMEL sollicite les membres du Conseil participatif pour remplir sur place en fin de séance la liste des candidatures qui devra être transmise au plus tard le 21 mars auprès de l'administratrice.

### Projet de réforme de la maturité fédérale

Estelle Sohier partage l'inquiétude du département de géographie. A Genève, le projet de réforme de la maturité prévoit de réduire considérablement le volume d'heures consacré à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au Collège. Cette refonte limiterait l'accès à ces matières à un petit nombre d'élèves choisissant une option « histoire-géographie-sciences sociales ». Face aux défis de notre monde contemporain, il nous semble néfaste de supprimer ces disciplines critiques. Cette suppression aura en outre des retombées négatives sur les effectifs des étudiant-es en Bachelor et Master. Une lettre a été rédigée par Laurent Matthey pour solliciter un rendez-vous au DIP et à la Conseillère d'État, Anne Hiltbold, pour demander de conserver les cours de géographie et d'histoire dans le tronc commun jusqu'en 3ème année du Collège. Elle a été signée par les directions des formations en géographie et par le Doyen Pascal Sciarini, préoccupé par la disparition de disciplines indispensables à la formation à la citoyenneté.

Cornelia Hummel partage cette inquiétude car cela impactera aussi la discipline de la sociologie, qui n'est pas enseignée au Collège, et qui l'était par le biais des cours d'histoire/géographie.

D'une manière plus globale, cette réforme impactera négativement les sciences sociales.

**Décision : Estelle Sohier demandera à Laurent Matthey de partager cette lettre avec le Conseil participatif, et d'informer les collègues de sociologie et d'histoire économique du rendez-vous prochain avec le DIP.**

**Une démarche complémentaire de la part des étudiant-es serait bienvenue s'ils/elles le souhaitent.**

Prochaines séances du Conseil participatif 2025:

11 avril

16 mai

27 juin